

ANNEXE 1

Les sujets de concertation, de restitution élargie ou de mise en place de groupes de travail

L'examen des programmes prévisionnels d'étude des services déconcentrés fait apparaître des thèmes prépondérants. Parmi ces thèmes, certains sujets d'intérêt plus ciblés et communs à plusieurs régions, peuvent constituer des groupes de travail, ou susciter l'organisation de réunions de travail ou de restitutions, dont l'animation sera prise en charge au niveau des directions centrales.

Poursuite des travaux des groupes :

- Définition du contenu et des modalités d'organisation d'un **"Système d'information à usage local"** permettant de rationaliser la réponse à la demande locale notamment des collectivités territoriales. La Drass de Rhône-Alpes a mis en place un système de suivi des personnes en recherche de logement (COHPHRA). Ce système donne satisfaction dans trois départements. Un groupe de travail sera conduit, à la fois pour tirer les enseignements de cette expérience et la faire partager, et pour examiner les conditions de son extension à d'autres départements.
- **"Appui à la coordination de l'observation sanitaire et sociale"** pour le suivi des travaux des *structures de l'observation sociale et sanitaire* dans les régions, et le partage des apports
- **"Enquête sur les personnes handicapées accueillies auprès des établissements et services"** (enquête ES handicap). Un groupe de travail sera mis en place et un pôle de compétence sera éventuellement créé
- **"Enquête sur les personnes handicapées accueillies auprès des établissements et services"** (enquête ES handicap). Un groupe de travail sera mis en place et un pôle de compétence sera éventuellement créé
- **"Exploitation régionale enquête EHPAD 2007 "**. Il s'agira de définir, au sein du groupe rassemblant quelques régions et les concepteurs de l'enquête, les tableaux du tronc commun qui permettront à la fois de mutualiser les travaux et davantage d'homogénéité pour améliorer la comparabilité au niveau régional.

ANNEXE 2

Appui à la réalisation du programme d'études et de statistiques des DRASS

- **Bilan du programme 2007**

Un bilan synthétique de l'utilisation des crédits d'études et de statistiques ainsi que des thèmes traités en 2007 sera établi et présenté.

Une large diffusion des études d'intérêt général réalisées par les services déconcentrés sera réalisée, notamment via l'Index sur Intranet.

- **Suivi du programme 2008**

- dès le début de l'année la DREES suivra l'avancement du programme de travail des régions ;
- les programmes d'études et de statistiques des services déconcentrés pour 2008 seront synthétisés et récapitulés en une publication sur Intranet au *1^{er} trimestre 2008*.

- **Préparation du programme 2009**

au cours du 1^{ère} trimestre 2008 sera diffusé :

- Le bilan de l'utilisation des crédits d'études et statistiques et des travaux 2007 ;

au cours du 2^{ème} semestre 2008 se dérouleront les étapes suivantes :

- suivi du programme 2008 ;
- répartition des crédits 2009 de la Drees pour l'appui aux études et statistiques et à la coordination de l'observation entre les services déconcentrés ;
- communication aux services régionaux des points forts des programmes de la DREES ;
- préparation du programme 2009, remontée des points forts des programmes régionaux ;
- remontées des projets de financement et programme détaillé de chaque région ;
- organisation de la remontée des bilans d'utilisation des crédits 2008 en fin d'année ;

ANNEXE 3

Les travaux sur la base de données sociales localisées (BDSL)

- La MAREL assure la maîtrise d'ouvrage statistique déléguée par le comité de pilotage, la coordination de l'équipe de projet, ainsi que le suivi de la formation et de la communication de la *Base de données sociales localisées* (BDSL). Elle s'appuie sur l'expertise régionale pour le contrôle de qualité des données.

- **Les travaux prioritaires de l'année 2008 concerneront :**
 - **L'actualisation des données**

 - **Une réflexion pour une meilleure efficacité du retour d'information sur les indicateurs à l'attention de l'utilisateur. Ainsi seront réalisés :**
 - Un dossier de procédures et de programmes.
 - Un cahier des charges en vue d'une aide via la sous-traitance, de la fusion ou la recherche de complémentarité avec d'autres bases de données existantes, ou bien dans le cadre plus large d'une réflexion sur le système d'information local du SSP.